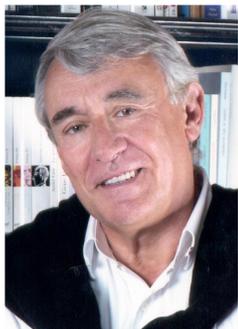




## l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

### ÉDITORIAL **Un contrat, ça se signe et ça se respecte**



CLAUDE GOASGUEN  
ANCIEN MINISTRE  
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16<sup>e</sup>  
ARRONDISSEMENT

Le Contrat de sécurité du 16<sup>e</sup> arrondissement, que nous venons de signer officiellement (*lire ci-dessous*), est un bon texte : nous avons réussi à y faire figurer nos véritables préoccupations en matière de délinquance et des réponses adaptées.

Parler d'insécurité dans le 16<sup>e</sup> fait sourire certains, et il est vrai que la situation y est meilleure que dans d'autres quartiers. Mais les caractéristiques de notre arrondissement font qu'il attire une délinquance souvent venue d'ailleurs, qui pense y trouver de quoi satisfaire ses instincts prédateurs.

Vols, cambriolages, trafic de stupéfiants – notamment aux abords de certains établissements scolaires –, mendicité agressive et nuisances liées à la prostitution sont encore trop présents dans le 16<sup>e</sup>, et doivent être combattus sans relâche.

Pour cela, nous allons maintenant faire vivre ce texte avec tous nos partenaires, au premier rang desquels les hommes et les femmes du commissariat central, qui accomplissent un travail admirable. Car un contrat, ça se signe d'abord, ça se respecte ensuite.

#### Focus sur...

#### **Le Contrat de sécurité du 16<sup>e</sup>**

Le Contrat de sécurité du 16<sup>e</sup> arrondissement a été signé le lundi 22 novembre dans notre mairie par Claude GOASGUEN, député-maire du 16<sup>e</sup>, Georges SARRE, adjoint au maire de Paris chargé de la Sécurité, Michel GAUDIN, Préfet de Police, Jean-Claude MARIN, Procureur de la République de Paris, Philippe FATRAS, représentant le Recteur de l'Académie de Paris, et Jean-Michel FOUCHOU-LAPEYRADE, Commissaire Central de l'arrondissement.

Ce document comprend d'une part un diagnostic de la situation locale, et d'autre part 17 fiches d'action thématiques ou géographiques comportant des mesures précises et concrètes que les signataires s'engagent à mettre en œuvre.

Lors de la signature, tous les intervenants ont souligné que, même si la situation du 16<sup>e</sup> en matière de sécurité peut sembler privilégiée, une vigilance s'impose, car des exemples prouvent qu'une détérioration peut survenir rapidement dans des quartiers jusque-là paisibles.

Dans son intervention, Claude GOASGUEN a

mis l'accent sur les conséquences en matière de sécurité de la politique de logement social : « *Pour promouvoir une vraie mixité sociale, et faire en sorte que des populations défavorisées soient à la fois accueillies et épanouies dans notre arrondissement, il faut mettre en place toutes les mesures d'accompagnement social qui leur permettront de réussir pleinement leur insertion, en particulier celle des plus jeunes* », a-t-il notamment déclaré.

La Contrat de sécurité du 16<sup>e</sup> est consultable sur le site [www.mairie16.paris.fr](http://www.mairie16.paris.fr).



Les signataires à la mairie du 16<sup>e</sup>, le 22 novembre  
Crédit photo : Mairie du 16<sup>e</sup>

## Oui, certains SDF posent des problèmes de sécurité



GÉRARD GACHET  
ADJOINT AU MAIRE  
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Nous avons tenu à ce que soient abordés dans le Contrat de sécurité du 16<sup>e</sup> les problèmes posés par certains SDF, malgré l'opposition de la Mairie de Paris, qui soutenait que ce dossier, « *exclusivement social* », « *n'a rien à faire dans un contrat de sécurité* ».

Nous ne nions évidemment pas ce caractère social, d'autant moins que notre arrondissement est un de ceux qui abrite le plus d'associations caritatives et humanitaires, et qu'y travaillent des structures admirables comme la Halle Saint-Didier ou le Centre Varize.

Mais force est de reconnaître que le comportement de certains SDF – pas de tous – peut être source d'inquiétude et d'insécurité : alcoolisme, insultes, chiens dangereux, mendicité agressive... Tout en participant activement à l'action sociale en faveur des SDF, nous n'hésitons pas à saisir le commissariat dès que nous constatons de tels agissements. Car ceux-ci mettent en cause aussi bien la sécurité des habitants que la dignité des SDF eux-mêmes.

### En bref... En bref... En bref...

**Gros-Boulaivilliers.** Le premier Comité de Sécurité s'est réuni le 18 novembre, deux jours après une visite détaillée du site par le Commissaire central et l'adjoint au maire chargé de la Sécurité. Présidée par Claude GOASGUEN, la réunion a permis aux représentants des locataires d'exprimer leurs inquiétudes face aux problèmes et aux nuisances que connaissent cet ensemble d'immeubles et le parking. Un « cahier de doléances » des habitants sera remis prochainement à la mairie du 16<sup>e</sup>, qui proposera des réponses adaptées.

**A la sauvette.** Mardi 23 novembre, une nouvelle opération menée par la police, ciblant les vendeurs de « souvenirs de Paris » dans les secteurs Tour Eiffel-Champ de Mars et Varsovie-Iéna, a permis l'interpellation de 19 personnes.

**A la sauvette (bis).** La loi sur la sécurité intérieure, en cours d'examen au Parlement, fera de la vente à la sauvette, sanctionnée actuellement par une simple contravention, un délit passible de 6 mois d'emprisonnement et de 3750 € d'amende. Un délit d'exploitation de la vente à la sauvette sera créé afin de mieux lutter contre les réseaux. De quoi aider à combattre les « commerces » très structurés qui sévissent autour du Trocadéro...

**Antisémitisme.** Saisi notamment par Emmanuel MESSAS, adjoint au maire du 16<sup>e</sup> et vice-président de *Ahavat Shalom*, le Commissariat central a immédiatement fait retirer plusieurs affiches intitulées « *La mafia juive* », apposées boulevard Murat. Des plaintes ont été déposées, une enquête est en cours.

**La PP vous conseille.** Pour vous protéger des voleurs à l'arraché ou des pickpockets, quelques préconisations de la Préfecture de Police : portez votre sac en bandoulière côté façades d'immeuble ; choisissez un sac de petit volume et orientez son ouverture vers vous ; emportez le minimum d'argent liquide, en évitant les grosses coupures ; placez plutôt vos valeurs dans les poches intérieures munies de fermetures de vos vêtements ; soyez particulièrement vigilants en cas de mouvements de foule (heures de pointe, grands magasins, etc.) ; ne résistez pas si un agresseur tente d'arracher votre sac, vous risqueriez d'être traîné et blessé.

**16**, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée  
par la Mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement  
Numéro 3 / décembre 2010

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 04

**Pour recevoir cette lettre par Internet,  
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**